



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-61868>

Département(s) de publication : **57**

Annonce n° **24-61868**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ca Portes de France - Thionville

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24570136200015

Ville : Yutz

Code postal : 57972

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 57

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1473782>

Identifiant interne de la consultation : PA24/052

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : marches.publics@agglo-thionville.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 382523237

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Qualification Fntp Ip 2313 : Opération de terrassement en grande masse de technicité moyenne Qualification Fntp Ip 2342 : Opération de couches de forme en matériaux rapportés Qualification Fntp Ip 331 Et 3321 : Assises de chaussées (trafic Tc<4) et revêtement en matériaux enrobés classiques Qualification Fntp Ip 2332 : Couche de forme traitée pour voiries à faibles trafic, parkings, lotissements, plateformes Qualification Fntp Ip 3713 : Mise en oeuvre de produits de marquage routier pour signalisation routière par moyen mécaniques sur autres routes (Tc<4) Qualification Fntp Ip 372 : Pose de panneaux de signalisation Qualification Fntp Ip 3732 : Pose d'équipements de sécurité en autres matériaux (métalliques, bois ou mixtes)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 18/06/2024 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de dévoiement de la piste cyclable communautaire reliant Thionville à Illlange

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233162

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le délai d'exécution est de 12 mois (dont 30 jours de préparation). L'exécution du marché débute à compter de la date fixée par ordre de service. L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux. Les prestations sont réglées par des prix unitaires, révisables semestriellement. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social détaillées au cahier des charges. Il n'est prévu aucune obligation environnementale dans l'exécution du marché. Toutefois, le titulaire devra respecter les éléments indiqués au stade de la consultation dans le cadre du « critère environnemental », pendant l'exécution du marché. ATTENTION : une visite est obligatoire

Lieu principal d'exécution du marché : 57970 YUTZ 57970 - YUTZ

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite sur site est obligatoire. L'offre du candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. La visite aura lieu le 06 juin 2024 à 11h00. Merci de prendre contact avec : Mme Naquet Emmanuelle - 06 17 46 43 44 - emmanuelle.naquet@agglo-thionville.fr

Autres informations complémentaires : Cette consultation pourra faire l'objet d'une négociation. Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisées. Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré "hors délai" si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le RC. Le candidat

individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. Modalités de financement : articles R2191-3 à R.2192-36 du code de la commande publique. Modalités de règlement des comptes : selon le CCAG - TRAVAUX Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie. Le contrat prévoit également une garantie financière, à hauteur de 5,0% du montant initial du marché. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. Une procédure de réexamen des conditions d'exécution de l'accord-cadre peut être menée en application des articles L.2194-1 1° et R. 2194-1 du code de la commande publique

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/05/2024